



4

souligné par les deux carreaux de pierre saillants, au-dessus du portail occidental et de la petite porte latérale – accès privé du seigneur du lieu – sur lesquels étaient vraisemblablement peintes ses armoiries.

Les murs extérieurs sont constitués d'un soubassement en blocs de grès appareillés, puis d'une maçonnerie de brique sur laquelle se détachent de grands cartouches verticaux, dressés sur toute la hauteur des murs : deux d'entre eux encadrent le portail et le retour des murs latéraux, et un dernier vient occuper le pan axial de l'abside.

Ces cartouches sont traités en enduit de chaux lissé,

aujourd'hui sans décor apparent, mais qui ont pu recevoir à l'origine un badigeon ou un léger décor peint dont il ne subsiste aucune trace. La corniche est simplement traitée avec une alternance de lits de brique saillants, autour d'une frise de petits blocs de grès.

Sur le pignon ouest, les rampants découverts sont stabilisés par des coins de brique disposés obliquement, selon la pratique en usage dans les provinces du nord, tandis que se détache sur le fond de brique orangée une grande croix en abouts de brique vernissés, reprenant les discrets motifs losangés disposés dans les écoinçons des cartouches.

Les trois baies de la chapelle ont conservé leurs vitraux à bornes, dont le motif a été étonnamment et magnifiquement repris pour la composition des vantaux du portail.

L'édifice ne porte aucune date, mais ses caractères stylistiques – grands cartouches verticaux, décors de brique losangés, utilisation du motif à bornes dans les vitraux et le portail – inciteraient à dater sa construction du début du XVIII^e s., ce qui correspondrait à l'achèvement du château, vers 1720.

L'intérieur de la chapelle a conservé un ensemble décoratif très sobre, son dallage de pierre en losange, l'emmarchement du chœur marqué par son banc de communion à balustrés de bois découpé ; une large voussure de gypserie entoure le plafond, peint d'un ciel où passent des nuages. Les murs enduits à la chaux sont rythmés par des pilastres de bois jumelés, cannelés et rudentés, soulignant les pans de l'abside ; leurs chapiteaux ioniques portent une large corniche en faible relief. À cet ensemble, très soigneusement restauré, ne manquent que l'autel et son retable qui venait s'appliquer sur le mur nu du pan axial de l'abside.

Après des années d'abandon – comme l'ensemble de la propriété –, la chapelle a bénéficié d'une restauration discrète et très soignée, qui est allée jusqu'à la refonte de la cloche ancienne, brisée, qui sonne de nouveau dans le petit beffroi. La Sauvegarde de l'Art français y a contribué par une somme de 4 000 €.

Yves Lescroart



5

4. Détail du parement en brique et silex

5. Vue intérieure depuis l'entrée

PONTLEVOY

Loir-et-Cher, canton Montrichard, arrondissement Blois
ISMH 2003

Le manoir de Maré est situé au nord-ouest du bourg de Pontlevoy, en bordure de la route menant de Bourré à Chaumont-sur-Loire. Bâti sur terrain plat, il s'élève sur une plate-forme fossoyée rectangulaire bordée d'arbres et protégée par des douves en eau. Le logis seigneurial longe l'extrémité occidentale de la plate-forme. La chapelle, qui constitue un bâtiment indépendant, le flanque au nord. D'anciens communs et dépendances complètent l'ensemble du côté nord.

Le logis et sa chapelle, qui portent en plusieurs endroits les armes de la famille Regnard (porte de la tour d'escalier, cheminée de la salle basse, clé de voûte de la chapelle), ont dû être reconstruits *a novo* au lendemain de la guerre de Cent Ans, par Antoine Regnard. Devenu seigneur de Maré lors du partage des biens de son père en août 1456, Antoine Regnard meurt entre 1475 et 1507, date d'un nouveau partage de biens entre ses enfants et ceux de son frère.

Le logis manorial adoptait à l'origine un plan très courant dans la région à cette époque, avec une salle et une chambre à chacun de ses deux niveaux, accessibles, côté cour, par une tourelle d'escalier médiane, et protégées, côté douves, par un petit corps rectangulaire en saillie qui devait contenir les garde-robes des pièces principales.

La chapelle, entièrement voûtée, adopte elle aussi un plan très simple : un court vaisseau rectangulaire d'une travée prolongé par une abside semi-circulaire à l'extérieur et à trois pans à l'intérieur, l'ensemble



1

1. Vue du château et de la chapelle

2. Façade nord de la chapelle

3. Façade ouest



2



3



4

4. Vue intérieure depuis la porte d'entrée
5. Vestiges de peintures murales représentant le portement de Croix



5

étant épaulé par quatre contreforts aux retombées des voûtes. La façade occidentale, dont le pignon élancé est surmonté d'un petit clocher-arcade, est percée d'une porte en arc segmentaire. L'unique fenêtre, en plein cintre, éclaire l'abside au nord. Le sol pavé date d'une époque où la chapelle avait été transformée en étable.

Contrastant avec cette sobriété, les voûtes d'ogives qui couvrent l'ensemble du bâtiment sont d'une facture raffinée : alors que la première travée barlongue repose sur des culs-de-lampe sculptés, les six quartiers rayonnants couvrant l'abside sont portés par des colonnettes adossées qui reçoivent également les retombées de formerets en arc brisé. Les moulures de toutes les nervures, qui se prolongent sur les colonnettes sans être interrompues par des chapiteaux selon une mode typique de la seconde moitié du xv^e s. et du début du suivant, confèrent une grande élégance à ce petit édifice.

La chapelle ne possède pas de mobilier en dehors d'un vitrail du xix^e s. récemment acquis. La clé de voûte de l'abside est ornée d'un écu aux armes des Regnard, celle de la nef s'orne d'un motif losangé. Les vestiges d'une litre ceignent à l'extérieur le sommet des murs, à l'intérieur, des peintures très effacées représentent un *Portement de croix* et une *Crucifixion*.

La Sauvegarde de l'Art français a attribué en 2012 une aide de 5 000 € pour la clôture des ouvertures et les reprises de maçonnerie sur la façade ouest.

Monique Chatene

Arch. dép. Loir-et-Cher, Chartrier de Rilly, F. 627-629, 634, 652 : Généalogie et documents concernant la famille Regnard.

Drac Centre, Conservation régionale des Monuments historiques : Dossier de protection du manoir de Maré (rédacteur Fabienne Audebrand).

Fr. Lesueur, *Les Églises du Loir-et-Cher*, Paris, 1969, p. 298-299.

LA PUYE

Vienne, canton Pleumartin, arrondissement Châtelleraut,
588 habitants
ISMH 2002

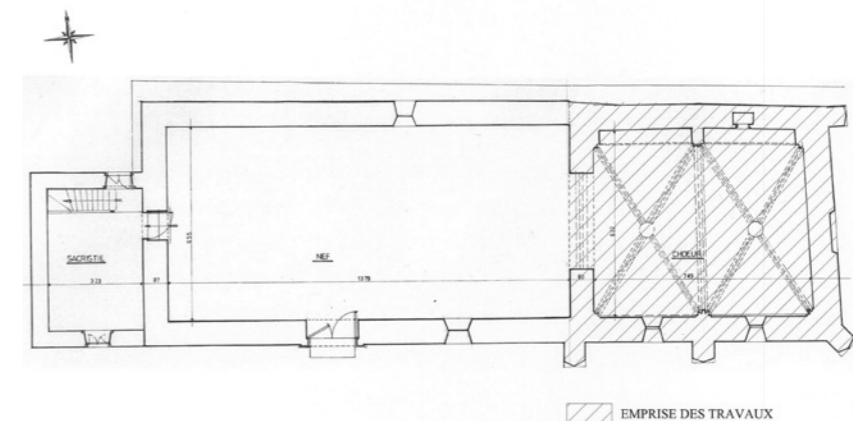


1

Placée sous le vocable de saint Hilaire, l'église de Cenau est un édifice d'apparence modeste mais qui bénéficie d'un environnement agréable avec sa petite place plantée sur sa face sud. Ancienne paroisse acadienne, cette commune fut rattachée en 1819 à celle de La Puye.

À une nef courte de plan rectangulaire à laquelle on accède par le mur gouttereau sud succède un chœur de deux travées, couvert de voûtes sur croisées d'ogives et se terminant par un chevet plat. L'édifice de moellons enduits est couvert de tuiles plates ; seule est d'ardoise la flèche du clocher qui couronne curieusement la sacristie, accolée au côté occidental de l'église et, pour ainsi dire, conçue comme un bâtiment indépendant.

1. Façade sud
2. Plan



2

EMPRISE DES TRAVAUX